

Annex B

Engagement Personnel d'Alfred Rombhot Yekatom

ENGAGEMENT PERSONNEL D'ALFRED ROMBHOT YEKATOM

Je soussigné, ALFRED ROMBHOT YEKATOM, prends les engagements suivants:

1. De retourner au Centre de détention de la Cour pénale internationale à La Haye à tout moment si la Cour, ou ses agents autorisés, en font la demande;
2. De ne pas interférer, entraver ou mettre en danger la procédure judiciaire, ou tout témoin, de cette affaire;
3. De ne commettre aucun crime en vertu du Statut de la Cour pénale internationale ou des lois de la République centrafricaine;
4. De résider uniquement à l'emplacement autorisé par la Cour;
5. De ne posséder aucune arme à feu ou arme de quelque nature que ce soit;
6. De respecter toutes autres conditions imposées par la Cour.

DATE:

26/02/2020/

Alfred Rombhot Yekatom

